



Charte de valeurs et principes fondamentaux

La présente charte définit les valeurs et principes qui guident l'action du mouvement « Citoyenneté-Démocratie » (en abrégé « Mouwatana »).

Ce mouvement, créé en vertu de la volonté de ses membres initiateurs, cosignataires du communiqué du 10 juin 2018, s'est fixé comme objectif la contribution à un changement du système de gouvernance par la mise en place d'un Etat de droit par des voies démocratiques avec l'épanouissement de la citoyenneté.

Il est ouvert à l'ensemble des citoyens algériens ainsi qu'aux partis politiques, associations ou syndicats qui le souhaitent et qui paraphent cette charte.

*Dans ce cadre, **Mouwatana agit en faveur des principes et des valeurs suivants :***

1. La protection de la souveraineté nationale, de l'unité de la Nation, de l'intégrité du territoire et du caractère républicain de l'Etat Algérien.
2. Le respect des valeurs démocratiques, du pluralisme politique et de l'alternance au pouvoir.
3. Le respect des fondements de l'état de droit par la séparation et l'équilibre des pouvoirs, et l'impartialité des institutions de l'état et de l'administration
4. Le respect des libertés individuelles et collectives, en particulier la liberté d'association et la liberté d'exercice de l'action politique et syndicale
5. Le non recours à la violence, dans toutes ses formes, dans la pratique politique
6. Le respect des droits humains
7. La liberté d'expression et d'information
8. La liberté de conscience
9. L'égalité de tous les algériens devant la loi, sans aucune distinction, de sexe ou de culte.
10. La reconnaissance de la diversité humaine et culturelle de notre pays, en tant que richesse qu'il convient de protéger
11. La non utilisation d'une spécificité liée à cette diversité, à des fins politiques
12. La non utilisation de la religion, à des fins politiques
13. Le respect de la propriété privée
14. le respect de la sphère privée.